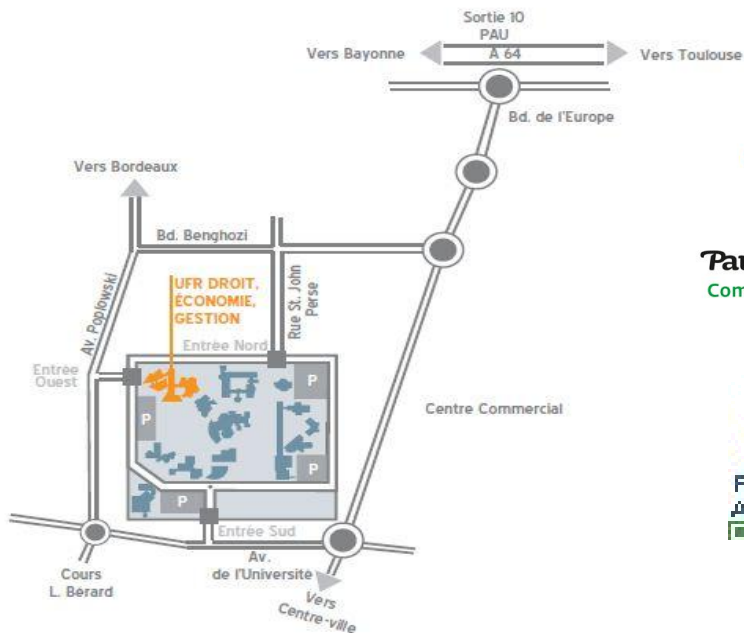




**Organisation :**

Jean-Jacques LEMOULAND,  
Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour



Pau porte des Pyrénées  
Communauté d'agglomération



## LA RÉCEPTION DES RÈGLEMENTS EUROPÉENS EN DROIT DE LA FAMILLE

Regards croisés franco espagnols

Vendredi 27 juin 2014  
Amphi 300



Pour vous inscrire en ligne, rendez vous sur : <http://fdeg3.univ-pau.fr/colloque-reception.asp> ou flashez le code ci-contre :



Vous pouvez également renvoyer le bulletin d'inscription ou obtenir des informations auprès de :

UFR Droit - Université de Pau - Avenue du Doyen Poplawski  
Cindy GUIOT – Valérie LARREGLE  
Secrétariat du CRAJ  
BP 1633  
64016 Pau Cedex  
Tél. : 05 59 40 80 59 / Fax : 05 59 84 10 59  
e-mail : [cindy.guiot@univ-pau.fr](mailto:cindy.guiot@univ-pau.fr) , [valerie.larregle@univ-pau.fr](mailto:valerie.larregle@univ-pau.fr)

OBSERVATOIRE DE DROIT COMPARÉ SUR LA FAMILLE  
ET LES PERSONNES (OFAP)

Sous la présidence de **Monique LUBY**,  
Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Sous la présidence de **Daniel VIGNEAU**,  
Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

8 h 45 – Accueil des participants

9 h 15 – Mot d'accueil

**Virginie LARRIBAU-TERNEYRE**, Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Vice-Doyen de l'UFR Droit, Économie et Gestion,

9 h 30 – *Le Règlement n° 2201/2003 du 27 novembre 2003 relatif à la compétence, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale,*

**Alain DEVERS**, Avocat, Maître de conférences à l'Université J. Moulin, Lyon 3

**Irantzu BERIAIN FLORES**, Profesora Colaboradora Doctora, Universidad Pública del País Vasco

10 h 30 – *Le Règlement n° 4/2009 du 18 décembre 2008 relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions, et la coopération en matière d'obligations alimentaires,*

**Sophie ALMA DELETTRE**, Maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Rafael CARDENAL CARRO**, Profesor Agregado, Universidad Pública del País Vasco

Débats

14 h 00 – *Le Règlement n° 1259/2010 du 20 décembre 2010 mettant en œuvre une coopération renforcée dans le domaine de la loi applicable au divorce et à la séparation de corps,*

**Kiteri GARCIA**, Maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Montserrat PEREÑA VICENTE**, Profesora Titular, Universidad Rey Juan Carlos, Madrid

15 h 00 – *Le Règlement n° 650/2012 du 4 juillet 2012, relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions, et l'acceptation et l'exécution des actes authentiques en matière de successions et à la création d'un certificat successoral européen,*

**Laurent ABADIE**, Maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Gorka GALICIA AIZPURUA**, Profesor Titular, Universidad Pública del País Vasco

✂-----

### Bulletin d'inscription

#### LA RÉCEPTION DES RÈGLEMENTS EUROPÉENS EN DROIT DE LA FAMILLE Regards croisés franco espagnols

Nom, Prénom : .....

Fonction / Qualité : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Participation Colloque

50 €

Chèque à libeller à l'ordre de l'Agent comptable de l'UPPA